



Communiqué

Pour diffusion immédiate

7^e édition - Événement En marche pour la parité¹ Une loi sur la parité : pas une lubie. Une nécessité!

Québec, le 28 avril 2022 – Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et les Partenaires pour la parité ont pour une 7^e année interpellé les élu.e.s de l'Assemblée nationale et invité les chef.fe.s des cinq principaux partis à s'engager à **adopter au plus vite une loi** pour garantir la parité au Parlement. Cet événement annuel s'est tenu ce midi au Cercle de la Garnison en présence de nombreuses personnes incluant des ex-parlementaires, élu.e.s de l'Assemblée nationale et du palier municipal, représentantes et représentants des Partenaires pour la parité et membres du Groupe.

Cette activité non partisane, sous la coprésidence de Madame **Lucienne Robillard** et de Monsieur **Marc Jeannotte**, s'inscrit dans l'esprit des suffragettes qui, pendant 14 ans, ont réclamé le droit de vote, il y a maintenant un siècle. Mesdames **Caroline Proulx** (Coalition Avenir Québec), **Dominique Anglade** (Parti libéral du Québec), **Manon Massé** (Québec solidaire) et **Véronique Hivon** (Parti québécois) étaient présentes pour répondre à la présidence et présenter les engagements de leur parti respectif. Le chef du Parti conservateur du Québec n'a délégué personne.

« *Une loi sur la parité, ce n'est pas une lubie, c'est plus que jamais une nécessité dans le contexte actuel* », a déclaré la présidente du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Madame Thérèse Mailloux. Cette dernière a souligné les nombreux chantiers – environnement, services de garde, santé, éducation, main d'œuvre, économie – auxquels les femmes doivent désormais être associées à part entière pour assurer l'avenir du Québec.

Alors qu'une multitude de groupes de la société civile ont pris des mesures pour assurer la parité, la diversité et l'inclusion, « *un seul endroit devrait donner l'exemple à toute autre instance : l'Assemblée nationale du Québec* », a rappelé Monsieur Marc Jeannotte qui co-présidait l'événement avec Madame Lucienne Robillard. Cette dernière a reconnu les efforts que les partis ont faits pour accorder plus de place aux femmes et elle a souligné la nécessité d'alliances historiques et transpartisanes entre femmes parlementaires pour réaliser des changements majeurs en matière d'égalité. « *Puisque vous êtes toutes d'accord avec ce principe, pourquoi ne pas l'intégrer dans nos règles une fois pour toutes? Nous en sommes rendus là* », a-t-elle déclaré devant les quatre invitées de marque présentes à l'événement.

¹ Initié par le GFPD, cet événement non partisan vise à sensibiliser les citoyen.ne.s et les élu.e.s à la nécessité d'instaurer la parité dans toutes les sphères décisionnelles de notre société. Il s'inspire de la démarche que les suffragettes ont adoptée afin d'acquérir le droit de vote des femmes au Québec, il y a eu 82 ans le 25 avril.

Trois des partis représentés à l'Assemblée nationale sont d'accord avec l'adoption d'une législation sur la parité comme l'ont confirmé Mesdames Dominique Anglade (PLQ), Manon Massé (QS) et Véronique Hivon (PQ). C'est un important appui. Toutes s'entendent aussi pour dire que cela doit se faire rapidement. Pour ce qui est de la CAQ, la position n'est pas encore définie et demande des discussions ultérieures auprès des membres du caucus.

Réagissant aux propos des quatre invitées, la présidente du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Madame Thérèse Mailloux, a déclaré : « *Une législation sur la parité enverra un message très fort à toutes les Québécoises. Celles-ci comprendront que leur place est garantie à l'Assemblée nationale; qu'elles sont invitées à participer aux grandes décisions touchant la gouverne de notre nation. Le recrutement des partis en sera ainsi grandement facilité* ».

En clôture de son allocution, Madame Robillard a émis un souhait : « *En 1940, Québec était la dernière province à donner le droit de vote aux femmes au Canada. En 2022, il pourrait être le premier à adopter une loi sur la parité. Quelle fierté ce serait pour les femmes et les hommes du Québec!* » Si cela se concrétise, le Québec pourra rejoindre avec fierté la centaine de pays dans le monde qui ont légiféré pour progresser vers la parité. Il s'agira d'un jalon très important dans l'avancement des droits des femmes et dans la cause de l'égalité entre les femmes et les hommes.

-30-

Pièces jointes : photos @Llamaryon

- 1- 14 roses déposées au monument en hommage aux femmes en politique commémorant les 14 années de la venue des suffragettes à l'hôtel du Parlement pour demander le droit de vote aux femmes. Sont présent.e.s sur la photo : ex-parlementaires et membres du CA du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.
- 2- 7^e édition de l'événement *En marche pour la parité* sous la présidence de Madame Lucienne Robillard et Monsieur Marc Jeannotte et quatre invitées de marque soit : Mesdames Caroline Proulx (Coalition Avenir Québec), Dominique Anglade (Parti libéral du Québec), Manon Massé (Québec solidaire) et Véronique Hivon (Parti québécois).

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Relations de presse : Marie-Ève Charlebois, chargée de communications, Groupe Femmes, Politique et Démocratie
mecharlebois@gfpd.ca bureau : 418 658-8810 poste 22 cellulaire : 418 524-4648



**Les membres du conseil d'administration
du Groupe Femmes, Politique et Démocratie**

Thérèse Mailloux

Présidente

Marie Lavigne

Vice-présidente

André Forgues

Trésorier

Marie-Claude Prémont

Secrétaire

Lorraine Bastien

Jean-Pierre Charbonneau

Alban D'Amours

Marc Jeannotte

Maude Laberge

Diane Lavallée

Micheline Paradis

Lucienne Robillard

Carole Théberge